Communiqué du Supérieur du district de France

Publié le 20 février 2006
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
4 minutes
Maison Saint-Pie X - Siège du District de France - Suresnes

Après la conférence du supérieur de l'union apostolique Saint-Jean-Marie-Vianney, **Monseigneur Fernando Rifan**, à Bordeaux, ce dimanche 19 février 2006, qui osera faire encore accroire aux catholiques de la Tradition en France que l'évêque brésilien n'a pas **rompu avec l'héritage de Monseigneur de Castro-Mayer** ?
Aux côtés de Monsieur **l'abbé Aulagnier** et en présence des **prêtres de l'église Saint-Eloi**, il a clairement rendu publique sa nouvelle orientation, tout au long de son discours, et en particulier à propos de la nouvelle messe.
Non seulement l'évêque brésilien ne souscrit plus au manifeste de Campos qui énumérait les raisons graves pour lesquelles la nouvelle messe est équivoque, favorise l'hérésie et ne peut plaire à Dieu, mais il réprouve publiquement l'attitude d'un de ses séminaristes qui s'était abstenu d'aller à la messe plutôt que de se rendre à la nouvelle. **Hier, il désignait le Novus Ordo Missae sous le nom de « messe de Luther », il affirme aujourd'hui que cette messe est catholique.**
Je ne pense pas que les prêtres de Saint-Eloi, qui ont invité Monseigneur Rifan à prononcer cette conférence devant leurs fidèles (cf. le Mascaret de février 2006), ont le droit de s'étonner des propos de Monseigneur Rifan. Ils savent bien que le 8 septembre 2004, à l'occasion du centenaire du couronnement de Nossa Senhora Apparecida, l'administrateur de l'union apostolique Saint-Jean-Marie-Vianney était présent parmi les évêques qui concélébraient. Les photographies nombreuses et même la cassette vidéo de cette cérémonie **le montrent appliqué à prononcer les paroles et à accomplir les gestes de la concélébration jusqu'à la communion qui se faisait, pour les évêques, par intinction de l'hostie dans le calice**.
La défense scandaleuse de l'évêque de Campos a consisté à dire qu'il avait simulé le rite. Outre le caractère odieux d'une telle duplicité, pourquoi s'obstiner à ne pas concélébrer le nouveau rite si son orthodoxie a été admise ?
De tous les prêtres, anciens membres de la Fraternité Saint-Pie X, qui se trouvaient présents à cette conférence, **aucun ne pensera à dire qu'il s'agit là de questions secondaires, de disputes puériles sur les mots**. Ils ont tous posé des choix vigoureux pour ne célébrer que l'ancienne messe, **rejetant catégoriquement l'hypothèse de célébrer la nouvelle**, et tous ont toujours tenu jusqu'ici que mieux vaut dire à la maison les prières de la messe de saint Pie V, lorsqu'on ne peut assister à celle-ci à proximité, plutôt que de se rendre à la nouvelle.
Je puis moi-même témoigner qu'eux, comme tous les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, considéraient la question comme **vitale** dans la crise.
Pourquoi lui ont-ils alors donné la parole ? Pourquoi le Centre Saint-Paul s'apprête-t-il à la lui redonner ce mardi 21 février à Paris ? Pourquoi aucun prêtre présent à Bordeaux n'a-t-il exprimé son désaccord sur un point aussi fondamental du combat ? L'on me dira qu'ils ne pouvaient s'opposer publiquement à l'évêque de Campos… Mais je ne reçois pas l'objection. Monseigneur Lefebvre n'a pas craint d'accuser le Concile à la face de deux mille évêques. **Ils avaient le devoir de marquer leur opposition immédiate, nette, franche !** Et puisqu'ils ne l'ont pas fait, ce devoir se présente plus impérieusement encore à leur conscience pour que la confusion ne s'installe pas aussi sur ce point-là dans les esprits de ceux qui étaient présents.
Sinon, la ritournelle trop tristement connue comptera un couplet de plus avec le déportement d'une nouvelle portion de catholiques vers le biritualisme. **La Fraternité Saint-Pie X serait pourtant tel-**

lement plus forte dans ses demandes si ceux qui profitent de la piste qu'elle a tracée ne montraient une telle propension, les uns après les autres, à oublier les raisons du combat.
Le modèle de Campos ? C'est un leurre, **nous n'en voulons pas**.
Abbé Régis de Cacqueray †
Supérieur du District de France
Lundi 20 février 2006